

SECTEUR 6. RUE TRAOU PONT



Le site est destiné à accueillir une extension du lotissement.

Une préservation des haies et talus existants, mais aussi des éléments naturels à proximité, est nécessaire dans l'aménagement du site.

La réalisation d'un axe central à double entrée doit permettre la sortie des véhicules en toute sécurité. Les accès individuels vers la rue Traou Pont sont à éviter.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

<b>Superficie :</b>	1,09 hectare		
<b>Répartition :</b>			
100%	<b>Habitat</b>	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
<b>Densité :</b>	12 logements / hectare		
<b>Nombre de logement (min) :</b>	13		
<b>Nombre de logements sociaux (min) :</b>	1		
<b>Système assainissement privilégié :</b>	Collectif		
<b>Programmation estimée :</b>	2027-2030		